

Règlement d'intérieur du Concours-Conseils:

Le concours est ouvert aux enfants de 6-18 ans et aux adultes habitant sur le territoire français.

Les candidats devront obligatoirement présenter le programme correspondant à leur niveau, en utilisant les références des recueils cités dans ce programme car ils seront notés en fonction des signes d'interprétation présent dans ces recueils.

Veillez bien consulter quelles oeuvres se jouent avec ou sans reprises, ou encore quelles mesures sont demandées, marqué dans la liste du répertoire.

Seuls les candidats ayant joué par coeur seront susceptibles de gagner une médaille, sauf les pianistes 4 mains.

Les droits d'inscription ne seront pas remboursés si le candidat ne peut assurer sa prestation.

Le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat en cours d'exécution.

Les décisions du jury ne peuvent pas être contestées.

Les élèves d'un membre du jury seront jurés uniquement par les deux autres membres du jury.